

accord dans le groupe nominal

Définition

Dans un groupe nominal, le **déterminant** qui introduit le **nom noyau** et le (ou les) **adjectif(s) qualificatifs** qui le caractérisent s'accordent en genre et en nombre avec lui.

Exemple

Un petit loup gourmand ; une petite louve gourmande ; des petits loups gourmands ; des petites louves gourmandes.

Remarque

Quand un même adjectif se rapporte à plusieurs noms de **genres différents**, le masculin l'emportant sur le féminin, il prend le genre masculin et se met au pluriel.

Ex. : *des louves et des loups affamés.*

accord du verbe

Définition

Le verbe s'accorde toujours en nombre et en personne avec son **sujet**. Sa terminaison varie en conséquence.

Remarque

• Lorsque plusieurs verbes ont le **même sujet**, celui-ci n'est pas toujours répété : il faut alors accorder chacun des verbes avec le sujet exprimé. Ex. :

Les Tribulations d'un Chinois en Chine

« Souriantes et enjouées, **les jeunes filles servaient** ou **desservaient** d'une main tandis que, de l'autre, elles agitaient gracieusement un éventail. »

JULES VERNE

• Lorsqu'un verbe a **plusieurs sujets**, juxtaposés ou coordonnés par *et*, il s'accorde toujours à la troisième personne du pluriel. Ex. :

opus cité

« Au début et comme entrée de jeu, **figuraient** des gâteaux sucrés, du caviar, des sauterelles frites, **des fruits secs et des huîtres de Ning-Po.** »

JULES VERNE

acte de parole

Définition

• On appelle *acte de parole* le fait, pour un locuteur, de chercher à **agir**, par ses paroles, sur un interlocuteur. Ainsi, affirmer, interroger, ordonner, supplier, etc. sont des actes de parole.

Ex. : *Où se trouve l'arrêt de bus ?* (l'interlocuteur est invité à renseigner le locuteur) ; *Sors d'ici tout de suite !* (l'interlocuteur reçoit l'ordre de sortir).

- Le plus souvent, le **type de phrase** renseigne sur la nature de l'acte de parole : une phrase interrogative pose une question qui attend une réponse, une phrase impérative exprime un ordre, une défense ou un conseil, etc.
- Attention, certains actes de parole sont **indirects**. Par exemple, si le locuteur dit : *Peux-tu me passer le pain s'il te plaît ?*, il ne pose pas réellement une question mais émet un souhait.

acte, scène

Définition

- Un **texte de théâtre** se présente comme une sorte de long dialogue découpé en **actes** et en **scènes**.
- Le passage d'une scène à l'autre correspond au **changement des personnages** sur scène (entrées et sorties de certains personnages). Le passage d'un acte à l'autre est le plus souvent lié à un **changement de décor**.
- La toute première scène d'une pièce de théâtre est appelée **scène d'exposition** : c'est dans cette scène que se font connaître les principaux personnages et la situation dans laquelle ils se trouvent. L'exposition peut se prolonger dans les scènes suivantes.

adjectif qualificatif

Définition

- L'adjectif qualificatif est un mot qui est employé avec un **nom** et qui **donne des précisions** sur la chose ou l'être désigné par le nom. Il **s'accorde** en genre et en nombre avec lui.
- Quand l'adjectif **fait partie du groupe nominal** où figure le nom auquel il se rapporte, on dit qu'il est **épithète** de ce nom.
- Quand il **fait partie du groupe verbal**, il permet le plus souvent d'attribuer une caractéristique au sujet du verbe : il remplit alors la fonction d'**attribut du sujet**.

Exemple

Les Loups

« À leur naissance, les louveteaux pèsent à peine une livre ; **aveugles** et **sourds**, ils sont tout juste **capables** de rouler sur leur ventre **rebondi**. »

D'APRÈS PAUL-ÉMILE VICTOR, Nathan

Remarque

Comme toutes les expansions du nom, l'adjectif épithète peut avoir une valeur **descriptive**, **explicative** ou **déterminative**.

adverbe

Définition

L'adverbe est un mot invariable qui sert à **modifier le sens** d'un verbe (exemple 1), d'un adjectif (2), d'un autre adverbe (3) ou d'une proposition tout entière (4).

Exemple

- (1) « Les loups mangent **gloutonnement**. » (Jean de LA FONTAINE, *Fables*)
 (2) *Le loup est un animal **très** glouton.*
 (3) *Les loups mangent **fort** gloutonnement.*
 (4) **Heureusement**, le loup ne nous a pas mangés !

allitération, assonance

Définition

- Allitération et assonance sont deux **figures de style** qui jouent sur la sonorité des mots et permettent souvent de produire un **effet d'imitation sonore**. On les rencontre généralement dans le théâtre en vers et la poésie.
- Dans une phrase ou un vers, une **allitération** est la répétition d'un même son **consonne** ; une **assonance** est la répétition d'un même son **voyelle**.

Exemple

Andromaque

« Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? »

JEAN RACINE

Dans ce vers, l'allitération en [s] imite le sifflement des serpents.

Alcools

« **S**ous le pont Mirabeau **c**oule la Seine
 Et nos **a**mours
 Faut-il qu'il m'en **s**ouviene
 La joie venait **t**oujours après la peine »

GUILLAUME APOLLINAIRE

Dans ce vers, l'assonance en [u] accompagne l'idée de fuite du temps et de nostalgie des amours perdues.

antécédent

Définition

- Dans une proposition principale, l'antécédent est le nom, le groupe nominal ou le pronom que remplace le **pronom relatif** qui introduit une proposition subordonnée relative.
- Il est, le plus souvent, placé juste **avant** le pronom relatif.

Remarque

Une subordonnée relative remplit une fonction de **complément de l'antécédent**. Le pronom relatif, lui, remplit une fonction au sein de la subordonnée elle-même (sujet, complément d'objet, etc.).

Exemple

Lettres de mon moulin

« Quand je vois arriver la nuit, j'en ai **les sueurs** [qui me prennent], comme l'âne de Capitou quand il voyait venir le bât. »

ALPHONSE DAUDET

Dans cette phrase, le pronom relatif *qui* a pour **antécédent** le groupe nominal *les sueurs*.

antonyme

Définition

- Un antonyme (ou **contraire**) est un mot de sens opposé à un autre.
- Selon le cas, les antonymes appartiennent à deux **familles de mots** différentes (c'est le cas, par exemple, de *poli* et *grossier*) ou sont deux mots formés sur le même **radical** qui se distinguent par un **préfixe** (par exemple, *poli* et *impoli*).

Exemple

Les Sorcières sont N. R. V.

« Un **jour**, c'était la **nuite**, une **vieille** sorcière toute **jeune** qui demeurait rue Bicond préparait une **savoureuse** mixture **dégoûtante** dans une **grosse** marmite **minuscule**. »

YAK RIVAIS, L'École des loisirs

Les mots *jour* et *nuite*, *vieille* et *laide*, *savoureuse* et *dégoûtante*, *grosse* et *minuscule* ont des **sens opposés** entre eux : ce sont des **antonymes**.

Remarque

On peut citer plusieurs **préfixes de sens négatif** qui permettent de former des antonymes : *in-* (*inexact*), *dé-* (*déplaisant*), *mé-* (*mécontent*), etc.

apposition

Définition

- L'apposition est une **expansion du nom**. Il s'agit le plus souvent d'un groupe nominal qui est lié au nom qu'il complète par une **relation d'équivalence**.
- Un groupe nominal apposé est généralement en position **détachée**, c'est-à-dire séparé du nom qu'il complète par une virgule ou un deux-points.

Exemple

Vingt mille lieues sous les mers

« Conseil était mon domestique, [un brave garçon dévoué qui m'accompagnait dans tous mes voyages], [un brave Flamand que j'aimais et qui me le rendait bien]. »

JULES VERNE

Les deux groupes nominaux entre crochets sont apposés au groupe *mon domestique*.

Remarque

Un infinitif ou un **groupe infinitif** peuvent également remplir la fonction d'apposition.

Ex. : *Marie a une vocation : [devenir médecin].*

argumentation

Définition

- L'objectif d'une argumentation est de soutenir un point de vue pour **emporter l'adhésion** d'un adversaire. Le locuteur d'un discours argumentatif développe ainsi un certain nombre d'**arguments** qui étayent sa **thèse**. Pour plus d'efficacité, il s'appuie souvent sur des **exemples**.
- Un discours argumentatif contient de nombreuses marques de la **subjectivité du locuteur**, par exemple des **modalisateurs** qui traduisent son point de vue.
- Pour **convaincre**, le locuteur s'adresse à la **raison** de son adversaire ; pour **persuader**, il fait appel à ses sentiments, à son **affectivité**.

Exemple

Les Temps modernes

« Je tiens Flaubert et Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher. Ce n'était pas leur affaire, dira-t-on. Mais le procès de Calas, était-ce l'affaire de Voltaire ? La condamnation de Dreyfus, était-ce l'affaire de Zola ? »

JEAN-PAUL SARTRE

article

Définition

- Un article est un **déterminant** (on parle également de déterminant article par opposition aux déterminants adjectifs).
- On distingue trois sortes d'articles :
 - l'article **défini** (*le, la, l', les, au, aux, du, des*) qui introduit le nom d'un être ou d'une chose que l'on connaît ou dont on a déjà parlé ;
 - l'article **indéfini** (*un, une, des*) qui introduit le nom d'un être ou d'une chose dont l'identité est indéterminée ou dont on parle pour la première fois ;
 - l'article **partitif** (*du, de la, de l', des*) qui introduit le nom d'une chose qui ne se compte pas, pour en désigner une certaine quantité.

Exemple

Contes

« **Un** jour qu'elle était à **la** fontaine, il vint à elle **une** pauvre femme qui la pria de lui donner à boire. « Oui-da, ma bonne mère », dit cette belle fille ; et rinçant aussitôt sa cruche, elle puisa **de l'eau au** plus bel endroit de **la** fontaine. »

CHARLES PERRAULT

attribut du COD

Définition

- Comme le **sujet**, le **complément d'objet direct (COD)** peut être caractérisé par un attribut qui fait alors partie du groupe verbal.

- L'attribut du COD est introduit par un **verbe transitif direct** exprimant une transformation, un jugement ou une désignation (ex. : *rendre, choisir, juger, considérer, appeler, etc.*).
- Il peut s'agir d'un **adjectif qualificatif**, mais aussi d'un nom ou d'un **groupe nominal**. Contrairement à l'adjectif épithète, on ne peut pas le supprimer.

Exemple

*Ce vacarme rend nos voisins complètement **fous** !* L'adjectif *fous* est attribut du COD *nos voisins*.

attribut du sujet

Définition

- L'attribut du sujet permet d'exprimer une caractéristique du sujet de la phrase. Il est introduit par un **verbe d'état** ou verbe **attributif** (*être, paraître, sembler, avoir l'air, rester, devenir, etc.*).
- L'attribut du sujet est un élément essentiel du **groupe verbal** : il ne peut pas être supprimé. Attention cependant à ne pas confondre l'attribut du sujet avec un **complément d'objet**.

Exemple

Vendredi ou la vie sauvage

« Vendredi était devenu **un serviteur modèle**. »

MICHEL TOURNIER, Flammarion

Remarque

- L'attribut du sujet est le plus souvent un **adjectif qualificatif** : il **s'accorde** alors en genre et en nombre avec le sujet. Il peut être également un **nom** ou un groupe nominal.

auteur, narrateur

Définition

- Le narrateur d'un récit est celui qui **raconte l'histoire**. Il ne faut pas le confondre avec l'**auteur** qui a écrit le livre et dont le nom apparaît sur la couverture.
- Le narrateur est souvent un **témoin extérieur aux événements** : il ne fait pas partie de l'histoire et raconte alors à la troisième personne. Mais il peut aussi être **l'un des personnages du récit** : dans ce cas, il raconte à la première personne.

auxiliaire

Définition

Pour former les temps composés d'un verbe ou la forme passive, on utilise les verbes **avoir** ou **être** comme auxiliaires. L'auxiliaire est alors suivi du participe passé du verbe.

Exemple

Naissance d'une forêt

« Des campagnols et des lapins de garenne **ont** établi leur demeure dans les hautes herbes. Des marmottes d'Amérique [...] **ont** creusé leurs tunnels sous la terre. Des serpents **sont** venus se nourrir de ces petits animaux. »

WILLIAM JASPERSON, Circonflexe

Les verbes *être* et *avoir* sont employés comme auxiliaires des verbes *établir*, *creuser* et *venir* conjugués au passé composé.

caractérisation

Définition

- La caractérisation désigne l'ensemble des procédés grammaticaux qui permettent d'attribuer une ou plusieurs **caractéristiques** à un être animé ou inanimé, afin d'en permettre une **représentation** plus claire.
- Dans une phrase, pour caractériser un sujet ou un complément d'objet, on utilise un **attribut** ; dans un groupe nominal, pour caractériser un nom, on ajoute une ou plusieurs **expansion(s) du nom**.

Exemple

La Guerre des boutons

« Un ciel tourmenté de gros nuages gris limitait l'horizon aux collines prochaines et rendait la campagne mélancolique. »

LOUIS PERGAUD

Le nom *ciel* est caractérisé par l'expansion *tourmenté de gros nuages gris* ; le nom *nuage*, par les expansions *gros* et *gris* ; le nom *collines*, par l'expansion *prochaine* et le nom *campagne*, par l'attribut *mélancolique*.

champ lexical

Définition

- On appelle champ lexical **l'ensemble des mots** qui se rapportent à une **même idée** ou à un **même thème**.
- Un champ lexical peut être constitué de mots de la **même famille**, mais aussi de synonymes ou d'autres mots qui ont un rapport étroit avec le thème.

Exemple

*Dans cet extrait, tous les mots mis en valeur appartiennent au **champ lexical de la médecine**.*

Contes

« Je vais faire de toi un **médecin** fameux : quand tu seras appelé auprès d'un **malade**, je t'apparaîtrai chaque fois, et si tu me vois à la tête du **malade**, tu pourras hardiment annoncer que tu te charges de le **guérir** ; tu n'auras qu'à lui administrer cette plante, et il **serétablira**. »

LES FRÈRES GRIMM

champ sémantique

Définition

- Un même mot peut avoir différents sens : on dit alors qu'il est **polysémique** et on appelle champ sémantique l'**ensemble des sens** qu'il peut prendre.
- Pour savoir dans quel sens un mot est employé, il faut s'appuyer sur le **contexte** dans lequel il apparaît.

Exemple

L'adjectif *lumineux* a quatre sens principaux qui forment son champ sémantique :

1. Qui émet ou réfléchit la lumière (ex. : *un corps lumineux, le cadran lumineux d'une montre*).
2. Radieux, heureux (ex. : *un visage lumineux*).
3. De la nature de la lumière (ex. : *des ondes lumineuses*).
4. Qui a beaucoup de clarté, de lucidité (ex. : *un raisonnement lumineux*).

classe grammaticale

Définition

- Quelle que soit sa fonction dans la phrase, un mot appartient toujours à la même classe grammaticale.
- Il existe neuf classes grammaticales :
 - cinq classes de mots **variables** : les noms, les pronoms, les verbes, les adjectifs qualificatifs, les déterminants ;
 - quatre classes de mots **invariables** : les adverbes, les prépositions, les conjonctions, les interjections.

Remarque

- La classe grammaticale d'un mot est parfois appelée **catégorie** grammaticale ou **nature** du mot.
- La classe grammaticale d'un **groupe de mots** correspond à celle de son **mot noyau**.
- Il peut arriver qu'un mot passe d'une classe grammaticale à l'autre. Par exemple, l'adjectif qualificatif *pauvre* a donné le nom *un pauvre*.

comédie, comique

Définition

- Une **comédie** est une pièce de théâtre dont le but est de **faire rire** le spectateur et dont le **dénouement** est toujours heureux.
- Les procédés comiques les plus fréquemment utilisés sont :
 - le **comique de situation** qui repose le plus souvent sur un **quiproquo** (deux personnages comprennent les mots dans un sens différent) ;
 - le **comique de caractère** qui dénonce les défauts des hommes en tournant un personnage en ridicule ;

- le **comique de mots** (phrase qui ne veulent rien dire, répétitions, réparties spirituelles et amusantes) ;
- le **comique de gestes** (poursuites, coups de bâtons, etc.).

Exemple

Le Malade imaginaire

« (Argan se croit malade. Sa servante Toinette se déguise en médecin et fait semblant de l'examiner.)

TOINETTE

[...] C'est du poumon que vous êtes malade. ARGAN

Du poumon ? TOINETTE

Oui, que sentez-vous ? ARGAN

Je sens de temps en temps des douleurs de tête. TOINETTE

Justement, le poumon. ARGAN

Il me semble parfois que j'ai un voile devant les yeux. TOINETTE

Le poumon. ARGAN

J'ai quelquefois des maux de cœur. TOINETTE

Le poumon. »

MOLIÈRE

comparaison, métaphore

Définition

- Comparaison et métaphore sont deux **figures de style** qui établissent un rapport de ressemblance entre deux termes : le **comparant** et le **comparé**.
- La **comparaison** les rapproche à l'aide d'un **outil grammatical** (*comme, semblable à, tel, pareil à, etc.*), alors que la **métaphore** le fait de manière **implicite**, sans mot outil.

Exemple

Les Fleurs du Mal

« La **Nature** est un **temple** où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles [...] »

CHARLES BAUDELAIRE

La nature est comparée à un temple par l'intermédiaire d'une **métaphore**.

Les Fleurs du Mal

« Il est des parfums frais **comme** des chairs d'enfants,
Doux **comme** des hautbois, verts **comme** des prairies [...] »

CHARLES BAUDELAIRE

Les parfums sont successivement **comparés** à des chairs d'enfants, des hautbois et des prairies.

comparatif, superlatif

Définition

• Comparatif et superlatif sont des **degrés de signification de l'adjectif**.

• Le comparatif permet d'établir une relation d'**égalité**, d'**infériorité** ou de **supériorité** entre deux termes. Pour former le comparatif, on encadre l'adjectif sur lequel porte la comparaison à l'aide des expressions adverbiales *plus... que*, *moins... que*, *autant... que*, *aussi... que*. Le groupe introduit par *que* remplit une fonction de **complément du comparatif**.

• Le superlatif peut être **absolu** : dans ce cas, l'adjectif est précédé d'un adverbe exprimant l'intensité (*très*, *fort*). Il peut aussi être **relatif** : dans ce cas, il permet de distinguer un élément au sein d'un ensemble. On le forme en employant l'article défini (*le*, *la*, *les*) suivi de l'adjectif au **comparatif de supériorité ou d'infériorité**.

Exemple

Lettres

« Je m'en vais vous mander la chose **la plus** étonnante, **la plus** surprenante, **la plus** merveilleuse, **la plus** miraculeuse, **la plus** triomphante, **la plus** étourdissante, **la plus** inouïe, **la plus** singulière, **la plus** extraordinaire, **la plus** incroyable, **la plus** imprévue, **la plus** grande, **la plus** petite, **la plus** rare, **la plus** commune, **la plus** éclatante, **la plus** secrète jusqu'aujourd'hui, **la plus** brillante, **la plus** digne d'envie [...]. »

MADAME DE SÉVIGNÉ

complément circonstanciel

Définition

• Un complément circonstanciel (CC) est un constituant **facultatif** de la phrase : on peut le supprimer. En effet, il n'est pas lié au verbe, mais à la phrase entière : c'est pourquoi on l'appelle aussi **complément de phrase**. Il se distingue du **complément d'objet** qui, lui, est obligatoire.

• Le complément circonstanciel donne des précisions sur les **circonstances** de l'action : le **lieu**, le **temps**, la **manière**, le **moyen**, la **cause**, la **conséquence**, le **but**, l'**oppositi on**, etc.

Exemple

Le Passe-muraille

« Il y avait [à Montmartre], [au troisième étage du 75 bis de la rue d'Orchampt], un excellent homme nommé Dutilleul qui possédait le don singulier de passer à travers les murs [sans en être incommodé]. »

MARCEL AYMÉ

complément circonstanciel de lieu

Définition

• Le complément circonstanciel de lieu répond à la question : **Où se déroule l'action ?**

• Selon le cas, il indique le lieu où l'on est, le lieu d'où l'on vient, le lieu où l'on va, ou le lieu par où l'on passe.

- Un CC de lieu est le plus souvent un **nom** ou un groupe nominal précédé d'une préposition. Il peut aussi être un **adverbe** (*là-bas, ici, ailleurs, etc.*).

Exemple

Le Grand Meaulnes

« À quatre heures, **dans la grande cour glacée, ravinée par la pluie**, je me trouvai seul avec Meaulnes. »

ALAIN-FOURNIER

complément circonstanciel de manière

Définition

- Le complément circonstanciel de manière répond à la question : **Comment ? De quelle façon ?**
- Un CC de manière peut être :
 - un **nom** ou un GN, le plus souvent précédé d'une préposition ;
 - un **adverbe** (tous les adverbes en *-ment* sont des adverbes de manière) ;
 - un **gérondif** (forme verbale en *-ant*, précédée de la préposition *en*).

Exemple

L'Assommoir

« Et, **lentement**, de ses yeux voilés de larmes, elle faisait le tour de la misérable chambre garnie. »

ÉMILE ZOLA

complément circonstanciel de moyen

Définition

- Le complément circonstanciel de moyen indique le moyen, l'instrument grâce auquel une action se réalise.
- Un CC de moyen est toujours introduit par une préposition (*à, avec, de, sans, grâce à, etc.*).

Exemple

L'Assommoir

« Et, lentement, **de ses yeux voilés de larmes**, elle faisait le tour de la misérable chambre garnie. »

ÉMILE ZOLA

complément circonstanciel de temps

Définition

- Le complément circonstanciel de temps permet de situer l'action dans le temps. Selon le cas, il indique l'époque, la durée, la fréquence, etc.
- Un CC de temps peut être un **groupe nominal** précédé d'une préposition, mais aussi un **adverbe** ou une **proposition subordonnée conjonctive** introduite par *avant que*,

jusqu'à ce que, etc. (+ verbe au subjonctif) ou *quand, lorsque, pendant que, après que*, etc. (+ verbe à l'indicatif).

Exemple

Le Grand Meaulnes

« **Toute la journée**, Millie avait attendu une voiture de La Gare qui devait lui apporter un chapeau pour la mauvaise saison. **Le matin**, elle avait manqué la messe ; et **jusqu'au sermon** [...] j'avais regardé anxieusement du côté des cloches pour la voir entrer avec son chapeau neuf. »

ALAIN-FOURNIER

complément d'agent

Définition

- Dans une phrase à la forme passive, le complément d'agent (CA) **fait l'action** exprimée par le verbe (il équivaut donc au sujet du verbe dans la phrase active correspondante).
- Le complément d'agent est introduit par la **préposition *par*** ou *de*.

Exemple

Le Loup et les Bergers

« Le loup est l'ennemi commun :
Chiens, chasseurs, villageois s'assemblent pour sa perte ;
Jupiter est là-haut étourdi **de leurs cris**. »

JEAN DE LA FONTAINE, Fables

complément d'objet

Définition

- Le complément d'objet (CO) ou **complément du verbe** est un **complément essentiel** qui fait partie du **groupe verbal**. Il se distingue du complément circonstanciel ou complément de phrase qui, lui, peut être supprimé.
- Le CO est le plus souvent un nom ou un **groupe nominal** mais il peut être aussi :
 - un **pronom** personnel ou relatif (ex. : *Je **le** regardais fixement.*) ;
 - un **infinitif** ou un groupe infinitif (ex. : *Je craignais **de le déranger.***) ;
 - une **proposition subordonnée** (ex. : *Je savais **qu'il deviendrait mon ami.***).

Exemple

L'Ami retrouvé

« Je regardais fixement **cet étrange garçon qui avait exactement mon âge**, comme s'il était venu d'un autre monde. »

FRED UHLMAN

Remarque

- Selon qu'il se construit ou non avec une **préposition**, le complément d'objet est **direct** ou **indirect**.
- Un verbe qui se construit avec un complément d'objet est **transitif**.

complément d'objet direct

Définition

- Un complément d'objet direct (COD) est un complément **essentiel**, qui complète le verbe directement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'une **préposition**.
- Pour ne pas confondre le COD avec un sujet, un attribut du sujet ou un complément circonstanciel, on peut mettre la phrase à la **forme passive** : le COD de la phrase active devient alors le sujet de la phrase passive.

Exemple

L'astronomie *intéresse **Élodie**.*
Élodie est *intéressée* *par* *l'astronomie*.

Le COD *Élodie* du verbe actif *intéresse* devient le sujet du verbe passif *est intéressée*.

Remarque

Un verbe qui se construit avec un COD est un verbe **transitif direct**.

complément d'objet indirect

Définition

- Un complément d'objet indirect (COI) est un complément **essentiel**, qui complète le verbe indirectement, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une **préposition** (*à* ou *de* le plus souvent).
- Quand le COI dépend d'un verbe qui est déjà complété par un complément d'objet direct, il prend le nom de **complément d'objet second** (COS). Attention, le COS peut être un pronom (*leur*, *lui*, etc.) : dans ce cas, il n'est pas précédé d'une préposition.

Exemple

« Je me rendis compte qu'il était aussi timide que moi et, autant que moi, avait besoin **d'un ami**. » (*d'un ami* est COI du verbe *avoir besoin*).

L'Ami retrouvé

« Entre seize et dix-huit ans, les jeunes gens allient parfois [une naïve innocence] **à un besoin passionné d'abnégation absolue et désintéressée**. »

D'après FRED UHLMAN

Le groupe nominal *une naïve innocence* est COD du verbe *allient*, donc *à un besoin...* est COS de ce même verbe.

Remarque

Un verbe qui se construit avec un COI est un verbe **transitif indirect**.

complément de l'adjectif

Définition

- Le complément de l'adjectif ou **complément de détermination de l'adjectif** (CDA) est une expansion de l'adjectif, introduite le plus souvent par une préposition (*à, de*).
- Le CDA peut être un nom, un pronom ou un infinitif.

Exemple

<i>Ma</i>	<i>tirelire</i>	<i>est</i>	<i>pleine de</i>	<i>pièces.</i>
<i>Ce</i>	<i>numéro</i>	<i>est</i>	<i>facile à</i>	<i>retenir.</i>

Je suis fier de toi.

complément du nom

Définition

Le complément du nom ou **complément de détermination du nom** (CDN) est une **expansion du nom**, introduite par une préposition (*de, à, en, pour, etc.*). C'est le plus souvent un **nom** ou un **groupe nominal** mais il peut s'agir également d'un infinitif ou d'un adverbe.

Exemple

<i>Ils</i>	<i>ont</i>	<i>construit</i>	<i>un</i>	<i>abri contre</i>	<i>le</i>	<i>vent.</i>
<i>Elle</i>		<i>porte</i>	<i>un</i>	<i>collier de</i>		<i>perles.</i>
<i>Je</i>	<i>me</i>	<i>suis</i>	<i>acheté</i>	<i>une</i>	<i>bague en</i>	<i>argent.</i>

Il s'est fait faire un costume sur mesure.

complément essentiel, complément facultatif

Définition

- Dans une phrase, on distingue :
 - les compléments **essentiels** ou **compléments du verbe** qui font partie du **groupe verbal** et ne peuvent pas être supprimés sans nuire au sens de la phrase ;
 - les compléments **facultatifs**, appelés également compléments **circonstanciels** ou **compléments de phrase** qui peuvent être supprimés.
- Les compléments essentiels sont **étroitement liés au verbe** : il s'agit, par exemple, des compléments d'objet.

Exemple

Journal

« Avant hier, je me promenais vers le pont d'Iéna, du côté du Champ-de-Mars. »

STENDHAL

Dans cette phrase, on peut supprimer *avant hier, vers le pont d'Iéna* et *du côté du Champ-de-Mars* (*Je me promenais*). Ce sont des compléments **facultatifs**.

Remarque

Quand on supprime les compléments facultatifs d'une phrase, on obtient une **phrase minimale**, constituée seulement du groupe sujet et du groupe verbal.

concordance des temps

Définition

- Le temps du verbe d'une **proposition subordonnée** est conditionné par celui du verbe de la **principale** : c'est ce que l'on appelle la concordance des temps.
- Voici un tableau récapitulatif de la concordance des temps lorsque le verbe de la subordonnée doit être conjugué à un temps de l'**indicatif**.

		verbe de la principale au présent ou au futur simple	verbe de la principale au passé
verbe de la subordonnée	actions simultanées	présent	<u>imparfait</u>
verbe de la subordonnée	action antérieure dans la subordonnée	imparfait ou <u>passé composé</u>	<u>plus-que-parfait</u>
verbe de la subordonnée	action postérieure dans la subordonnée	futur simple	<u>futur du passé</u>

Exemple

*Je pense qu'il le **sait**.* → *Je pensais qu'il le **savait**.*
*Je pense qu'il l'**a su**.* → *Je pensais qu'il l'**avait su**.*

conjonction

Définition

- Une conjonction est un mot **invariable** qui sert à **relier** deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions.
- On distingue les **conjonctions de coordination** des **conjonctions de subordination**.

Exemple

Histoires naturelles

« [Il y avait, sur une branche fourchue de notre cerisier, un nid de chardonnerets joli à voir]**et** [quatre petits venaient d'y éclore].

[Mon père m'avait expliqué souvent] **que** [c'est un crime de mettre les oiseaux en cage.] »

JULES RENARD

conjonction de coordination

Définition

Une conjonction de coordination (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*) relie des mots, des groupes de mots ou des propositions indépendantes qui sont sur le même plan.

Exemple

Le Tour du monde en quatre-vingts jours

« L'éléphant fut amené **et** équipé sans retard. »

JULES VERNE

Remarque

Certains **adverbes** tels que *alors, puis, pourtant, etc.*, peuvent également fonctionner comme des conjonctions de coordination.

conjonction de subordination

Définition

- Une conjonction de subordination relie une proposition subordonnée conjonctive à une proposition principale.
- On distingue les conjonctions elles-mêmes (*que, quand, lorsque, comme, si, etc.*), des **locutions conjonctives** (*pour que, si bien que, au cas où, tandis que, etc.*).

Exemple

Le Tour du monde en quatre-vingts jours

« Les ondulations de la houle se propageaient jusqu'à l'escalier, [**tandis que** toutes les têtes moutonnaient à la surface comme une mer soudainement remuée par un grain.] »

JULES VERNE

connecteur

Définition

- Les connecteurs sont des **mots de liaison** qui servent à organiser un texte : ils permettent de relier les propositions, les phrases ou les paragraphes.
- On distingue :
 - les connecteurs **temporels** qui rendent compte de la chronologie des événements et que l'on trouve dans les textes narratifs (*puis, alors, la veille, quelques années plus tard, etc.*) ;
 - les connecteurs **spatiaux** qui situent les éléments d'une description les uns par rapport aux autres (*à droite, à gauche, au-dessus, en dessous, devant, derrière, plus loin, etc.*) ;
 - les connecteurs **logiques** qui permettent d'établir un rapport de sens entre deux idées ou deux faits (*or, donc, par conséquent, etc.*).

Exemple

Vendredi ou la vie sauvage

« [...] un choc formidable ébranla le navire. **Aussitôt après**, une vague gigantesque croula sur le pont. »

connotation, dénotation

- L'étymologie étudie l'origine des mots, recherche l'unité la plus ancienne ; le dictionnaire indique généralement cette origine : étude (du latin *studium*, zèle, du verbe *studere*, étudier).

Il existe des dictionnaires étymologiques qui donnent l'origine des mots, indiquent à quelle langue le mot français a été emprunté : grec, latin, arabe, gaulois, espagnol, etc. Exemples : « *amiral* » vient de l'arabe 'amir al-bahr, « *prince de la mer* » ; « *sillon* » vient du gaulois *seillon*, « bande de terrain laissée à un paysan », du verbe gaulois *silier*, « labourer ».

- La néologie s'intéresse à la formation de nouveaux mots qui n'existaient pas avant ; en effet, on a besoin de créer des mots pour nommer de nouveaux objets, de nouvelles inventions, de nouvelles activités. Les dictionnaires font entrer chaque année de nouveaux mots dans leurs pages. Exemples récents : *zadiste*, *gyropode*, *boloss*, *selfie*, *vapoter*, *textoter*.

conte, merveilleux

Définition

- Un conte est un texte généralement court, qui fait la part belle à l'**imaginaire**. Les contes de fées, ou « contes **merveilleux** », contiennent des **éléments surnaturels** qui jouent un rôle important dans l'histoire (objets enchantés, animaux qui parlent, métamorphoses, etc.).
- Le conte met souvent en scène des couples de personnages dont l'un est **bon**, l'autre **méchant**. En règle générale, le bon finit par triompher.
- L'**époque** et le **lieu** du récit sont rarement définis, comme le montre l'emploi de la traditionnelle formule *Il était une fois...*

Exemple

Contes

« Il était une fois une reine qui accoucha d'un fils, si laid et si mal fait, qu'on douta longtemps s'il avait forme humaine. Une fée qui se trouva à sa naissance assura qu'il ne laisserait pas d'être aimable, parce qu'il aurait beaucoup d'esprit; elle ajouta même qu'il pourrait, en vertu du don qu'elle venait de lui faire, donner autant d'esprit qu'il en aurait à celle qu'il aimerait le mieux. Tout cela consola un peu la pauvre reine, qui était bien affligée d'avoir mis au monde un si vilain marmot. »

CHARLES PERRAULT

Remarque

Parmi les contes les plus célèbres, on peut citer ceux de Charles **Perrault** (XVII^e siècle), de Hans Christian **Andersen** ou des frères **Grimm**.

coup de théâtre

Définition

- L'action d'une pièce de théâtre se conclut souvent sur un **effet de surprise** qui vient bouleverser le cours de l'intrigue et, dans le cas d'une comédie, résoudre d'un coup les problèmes des personnages : c'est ce que l'on appelle un **coup de théâtre**. Par exemple, dans *les Fourberies de Scapin*, l'épouse imposée par le père d'Octave se révèle être en réalité celle que son cœur avait choisie.
- Ce procédé théâtral, parfois peu vraisemblable, est employé pour donner plus de **vivacité** à l'action.

description

Définition

- Dans un texte, une description permet de **donner à voir**, de faire imaginer au lecteur un personnage, un lieu, un objet, etc. Par conséquent, elle est souvent riche en éléments **visuels** (couleurs, formes, taille, etc.), mais peut aussi faire appel aux sensations auditives ou olfactives. Elle recourt également à des **comparaisons** ou des **métaphores** qui aident le lecteur à se représenter la chose décrite.
- Dans un **récit**, la description permet de marquer une **pause** (et donc de tenir le lecteur en haleine) mais aussi de donner à la fiction l'apparence de la **réalité**. Le portrait d'un personnage, par exemple, permet de découvrir son aspect physique et son caractère.

Exemple

Tartarin de Tarascon

« Devant le guéridon, un homme était assis, de quarante à quarante-cinq ans, petit, gros, trapu, rougeaud, en bras de chemise, avec des caleçons de flanelle, une forte barbe courte et des yeux flamboyants ; d'une main il tenait un livre, de l'autre il brandissait une énorme pipe à couvercle de fer [...]. »

ALPHONSE DAUDET

déterminant

Définition

- Un déterminant est un mot souvent très court qui **introduit le nom** et s'accorde en genre et en nombre avec lui.
- On distingue **différentes catégories** de déterminants : les articles (définis, indéfinis ou partitifs), les déterminants démonstratifs, possessifs, interrogatifs, exclamatifs, indéfinis, numéraux.
- À eux deux, sans autre complément, le nom et son déterminant forment un **groupe nominal minimal**.

Exemple

Contes du lundi

« D'ordinaire, **au** commencement de **la** classe, il se faisait **un** grand tapage qu'on entendait jusque dans **la** rue, **les** pupitres ouverts, fermés, **les** leçons qu'on récitait très

haut, tous ensemble en se bouchant **les** oreilles pour mieux apprendre, et **la** grosse règle **du** maître qui tapait sur **les** tables. »

ALPHONSE DAUDET, 1875

déterminant démonstratif

Définition

• Le déterminant démonstratif (*ce, cet, cette, ces*) permet de **montrer** la chose ou l'être désigné par le nom. Il **s'accorde** en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine.

Remarque

- Devant un nom masculin commençant par une voyelle ou par un *h* muet, on emploie **cet** au lieu de **ce** (ex. : *cet écrivain*) ;
- Les déterminants démonstratifs peuvent être **renforcés** par les adverbes *-ci* et *-là*, placés après le nom déterminé. Ex. : *cet homme-ci* ; *cet homme-là*.

déterminant exclamatif

Définition

Le déterminant exclamatif *quel* est utilisé dans la **phrase exclamative**, il sert à exprimer des sentiments comme l'admiration, le mépris, etc.

Exemple

Quelle jolie petite fille !

Quel vacarme !

Quelles intempéries !

déterminant indéfini

Définition

Le déterminant indéfini (ou déterminant adjectif indéfini) exprime l'idée d'une **certaine quantité** ou d'une **certaine qualité** : *aucun, autre, certain, chaque, différents, divers, même, nul, plusieurs, quelque, tel, tout, pas un, n'importe quel*, etc.

Remarque

Au sens large, l'appellation déterminant indéfini regroupe, par opposition aux **déterminants définis**, tous les déterminants qui précèdent un nom ne pouvant pas être identifié précisément. Cette vaste catégorie comprend alors en outre : les **articles indéfinis**, les **articles partitifs**, les déterminants **numéraux cardinaux** et les déterminants **interrogatifs** ou **exclamatifs**.

déterminant interrogatif

Définition

- Le déterminant interrogatif *quel* s'emploie dans une **phrase interrogative** directe ou indirecte.
- Il **s'accorde** avec le nom qu'il détermine et sur lequel porte la question (*quel, quelle, quels, quelles*). Ex. :

Une Saison en enfer

« Ô saisons, ô châteaux, **quelle** âme est sans défaut ? »

ARTHUR RIMBAUD

déterminant possessif

Définition

- Le déterminant possessif (*mon, ton, sa, notre, votre, leur, etc.*) exprime une idée d'**appartenance**.
- Il **s'accorde** en personne avec le possesseur, en genre et en nombre avec l'objet possédé.

Exemple

Boitelle

« Le père Boitelle (Antoine) avait dans tout le pays la spécialité des besognes malpropres. [...] Il s'en venait avec **ses** instruments de vidangeur et **ses** sabots enduits de crasse, et se mettait à **sa** besogne en geignant sans cesse sur **son** métier. »

GUY DE MAUPASSANT

Remarque

Si le nom est féminin singulier, mais commence par une voyelle ou un *h* aspiré, on emploie *mon, ton, son* au lieu de *ma, ta, sa*.

Ex. : *Robinson se sent seul sur **son** île.*

dialogue

Définition

- Un dialogue est un **échange de paroles** entre deux interlocuteurs ou plus.
- On distingue le **dialogue théâtral**, destiné à être joué, et le **dialogue inséré dans un récit**, qui se présente sous la forme de **paroles rapportées** au discours direct.
- Intégrer un dialogue dans un récit nécessite l'emploi :
 - de **guillemets** (l'un ouvrant et l'autre fermant) pour en délimiter le début et la fin ;
 - de **tirets** pour indiquer les changements de locuteur ;
 - de **verbes de parole** (le verbe *dire* et tous ses synonymes) contenus dans une **proposition incise**.

Exemple

Poil de Carotte

« Il porte un panier et dit :

– Viens-tu, Poil de Carotte ? Papa met le chanvre dans la rivière. Nous l'aiderons et nous pêcherons des têtards avec des paniers.

– Demande à maman, dit Poil de Carotte. »

JULES RENARD

fable

Définition

- Une fable est une **courte histoire** teintée d'humour, le plus souvent écrite en **vers**. Elle a pour but de distraire le lecteur tout en l'instruisant : c'est pourquoi, elle se conclut sur une leçon que l'on appelle la **morale**.
- Les personnages d'une fable sont en général **des animaux** qui incarnent des **types humains** (le puissant, le cruel, l'avare, le faible, etc.).
- Parmi les plus grands fabulistes, on peut citer bien sûr **Jean de La Fontaine** qui puisa dans les fables d'Ésope pour écrire son célèbre recueil.

Exemple

Fables

« Certain Renard Gascon, d'autres disent normand,
Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille
Des raisins mûrs apparemment
Et couverts d'une peau vermeille.
Le galant en eût fait volontiers un repas ;
Mais comme il n'y pouvait atteindre :
« Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats. »
Fit-il pas mieux que de se plaindre ? »
JEAN DE LA FONTAINE, « Le renard et les raisins », 1668

famille de mots

Définition

- Une famille de mots rassemble tous les mots formés sur un **même radical** et évoquant un **même idée**.
- Un mot de la même famille qu'un autre est formé par l'ajout, au radical commun, d'un **préfixe** et / ou d'un **suffixe**. Le mot ainsi obtenu est un **mot dérivé**.

Exemple

Les mots *inflammable, enflammer, flamme, flammèche* appartiennent à la même famille : ils sont tous formés sur le radical *-flamm-* et évoquent l'idée de feu et de chaleur.

figure de style

Définition

- Une figure de style est un **procédé** qui permet de rendre un discours plus **convaincant** ou plus **évocateur**. On distingue les figures de **sens**, les figures de **construction** et les figures de **sonorité**.

Quelques figures de sens :

- la **comparaison** ou la **métaphore** qui établissent un rapport de ressemblance entre deux termes ;
- la **personnification** qui attribue des traits humains à une chose ou un être non-humain (ex. : « Automne malade et adoré, tu mourras quand l'ouragan soufflera dans les roseraies », G. Apollinaire, *Alcools*) ;

- l'**alliance de mots** (ou oxymore) qui rapproche deux termes dont le sens est apparemment très éloigné (ex. : « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles », P. Corneille, *Le Cid*).

Quelques **figures de construction** :

- l'**anaphore** qui répète un mot en tête de phrase ou de vers (ex. : « Rome, l'unique objet de mon ressentiment ! / Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant ! / Rome [...] », P. Corneille, *Le Cid*) ;
- l'**accumulation**, qui ajoute, pêle-mêle, des termes plus ou moins synonymes (ex. : « Brave Pinuche tuméfié, brisé, disloqué, fracturé, facturé, fêlé [...] », San Antonio).

Quelques **figures de sonorité** :

- l'**allitération** ;
- la **rime**.

▪ **fonction grammaticale**

▪ Définition

- • Une phrase comprend plusieurs groupes de mots qui ont chacun un **rôle** ou une **fonction**.
- • On distingue ainsi plusieurs fonctions par rapport au **verbe** : sujet, complément d'objet, complément d'agent, attribut.

▪ Exemple

▪ Tartarin de Tarascon

- « Grisé par le succès que l'annonce de son départ avait eu dans la ville, **le malheureux** déclara formellement qu'il était **las** de chasser la casquette et qu'il allait, avant peu, se mettre à la poursuite des grands lions de l'Atlas. »

▪ ALPHONSE DAUDET

▪

- Le groupe nominal *Grisé par [...] le malheureux* est **sujet** du verbe *déclara* ; les propositions *qu'il était las de chasser la casquette et qu'il [...]* sont compléments d'objet de ce verbe.

forme active, forme passive

Exemple

1. **Les** *enfants mangent* **les** *groseilles*.

2. **Les groseilles** *sont mangées par les enfants*.

Dans la phrase 1, le sujet *les enfants* **fait l'action** exprimée par le verbe : c'est une phrase de forme **active**.

Dans la phrase 2, le sujet *des groseilles* ne fait pas l'action exprimée par le verbe, mais **la subit**. Le **complément d'agent** *les enfants* (introduit par la préposition *par*) désigne l'auteur de l'action. C'est une phrase de forme **passive**.

Définition

Comment effectuer une transformation passive ?

- Le **complément d'objet direct** de la phrase active devient le **sujet** de la phrase passive : *les groseilles*.
- Le **verbe** est mis à la forme passive (auxiliaire être suivi du participe passé du verbe) : *sont mangées*.
- Le **sujet** de la phrase active devient le **complément d'agent** de la phrase passive : *par les enfants*.

forme neutre, forme emphatique

Définition

- La forme emphatique permet de **mettre en relief** l'un des éléments d'une phrase, c'est-à-dire de le mettre en valeur, d'**insister**. Elle s'oppose à la forme neutre.
- Quelques procédés de mise en relief :
 - l'emploi d'un **présentatif** (*c'est... que / qui, il n'y a ... que / qui, voici... que / qui, etc.*) ; ex. : **C'est** en forgeant **qu'on** devient forgeron ;
 - le **déplacement** d'un élément en tête de phrase ; ex. : **Bien fou** qui s'inquiète de l'avenir ;
 - le **redoublement** d'un élément de la phrase par un pronom ; ex. : *Partir, c'est mourir un peu.*

forme personnelle, forme impersonnelle

Définition

- Une phrase de forme impersonnelle se caractérise par l'emploi d'un verbe conjugué à **la troisième personne du singulier** et d'un pronom sujet **il** (plus rarement *c'*) ne représentant rien ni personne.
- Dans une phrase de forme impersonnelle, on distingue :
 - les verbes **essentiellement impersonnels** (ex. : *il pleut, il gèle, il vente, il faut, il y a, il est question de, il fait nuit/jour, etc.*) ;
 - les verbes **occasionnellement impersonnels** qui peuvent également être employés dans une phrase de forme personnelle (ex. : *il convient de, il importe de, il est prouvé que, il s'est produit, il s'agit de, il se peut que, il semble que, il est certain que, etc.*).

Exemple

Il m'a prouvé qu'il avait raison (forme personnelle).

Il est prouvé que les absents ont toujours tort (forme impersonnelle).

forme positive, forme négative

Définition

- Une phrase est de forme soit **positive** (ou affirmative) soit **négative**.
- Toute phrase contenant une **négation** est de forme négative. On construit la négation avec l'**adverbe ne** (ou *n'*) associé à un autre mot de sens négatif (*pas, plus, guère, jamais, personne, rien, aucun, etc.*)

Exemple

Eugénie Grandet

« Monsieur Grandet jouissait à Saumur d'une réputation dont les causes et les effets **ne seront pas** entièrement compris par les personnes qui **n'ont point**, peu ou prou, vécu en province. »

HONORÉ DE BALZAC

futur antérieur

Définition

- Le futur antérieur est un **temps composé** de l'indicatif. Il se forme avec l'auxiliaire avoir ou être au **futur simple**, suivi du participe passé du verbe.
- Le plus souvent, c'est un **temps relatif**, employé pour marquer une antériorité par rapport à un verbe au **futur simple**.

Exemple

*Dès qu'elle **aura fini** de lire ce roman, elle en commencera un autre.*

futur du passé

Définition

- Le futur du passé est un emploi particulier du **conditionnel** (présent ou passé), imposé par la **concordance des temps**.
- On le trouve alors dans une proposition subordonnée qui dépend d'un verbe principal au **passé**.

Exemple

H comme humour

« Mon père disait que je **mourrais** un jour sur l'échafaud. Maman protestait pour la forme : "Ne voyons pas tout en noir, il sera peut-être gracié." »

Fernand TRIGNOL, dans J.-P. LACROIX

futur simple

Définition

- Le futur simple situe les faits dans l'**avenir**.
- Pour conjuguer un verbe au futur simple, on utilise les **terminaisons** *-rai, -ras, -ra, -rons, -rez, -ront*.

Exemple

crier	finir	partir
je crierai	je finirai	je partirai

tu crieras	tu finiras	tu partiras
il criera	il finira	il partira
nous crierons	nous finirons	nous partirons
vous crierez	vous finirez	vous partirez
ils crieront	ils finiront	ils partiront

Remarque

La conjugaison des verbes au futur simple présente parfois des **difficultés orthographiques** :

- certains verbes du 1^{er} groupe comme *crier*, *jouer*, *saluer*, etc. contiennent un **emuet** (ex. : *je saluerai*, *tu joueras*) ;
- les verbes *courir*, *mourir*, *voir*, *pouvoir* et *envoyer* s'écrivent avec **deux r** (ex. : *je courrai*, *il mourra*, *nous verrons*, *vous pourrez*, *ils enverront*) ;
- les verbes *avoir*, *être* et d'autres verbes du 3^e groupe (*faire*, *savoir*, *venir*, etc.) forment leur futur sur un radical particulier (ex. : *j'aurai*, *je serai*, *je ferai*, *jesaurai*, *je viendrai*, etc.).

- **genre, nombre**

- Définition

- • Le **genre** est une catégorie qui permet de classer les **noms**. Il existe deux genres : le **masculin** et le **féminin**.

- • Le **nombre** permet d'indiquer si un mot est au **singulier** ou au **pluriel**.

- Remarque

- La plupart des mots varient en nombre (ex. *un chat* → *des chats*). Ceux qui ne changent pas sont des **mots invariables** (ex. : *une souris* → *des souris*).

- **gérondif**

- Définition

- • On appelle *gérondif* un participe présent précédé de la préposition **en**.

- • Un gérondif est **invariable** et remplit une fonction de complément circonstanciel (le plus souvent de temps, de cause ou de manière). Il peut former, avec d'autres mots, un **groupe gérondif**.

- Exemple

- L'Envers de l'histoire contemporaine
- « **En marchant** dans les rues, Godefroy se sentait un tout autre homme. »
- H. DE BALZAC
- **groupe infinitif**
- Définition
- • Un groupe infinitif est un groupe de mots dont le noyau est un **verbe à l'infinitif**. Il remplit les mêmes fonctions qu'un **groupe nominal** : sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, complément du nom, etc.
- • Un groupe infinitif peut être le noyau d'une proposition subordonnée et avoir un sujet propre : on parle alors de **subordonnée infinitive**.
- Exemple
- Le Bourgeois Gentilhomme
- « M. JOURDAIN
Fort bien : je veux [avoir de l'esprit], et [savoir raisonner des choses parmi les honnêtes gens]. »
- MOLIÈRE
-

Les deux groupes infinitifs entre crochets sont COD du verbe *veut*.

groupe nominal

Définition

- Employé dans une phrase, un **nom commun** est le noyau d'un groupe nominal (GN) qui peut être :
 - **réduit**, c'est-à-dire composé uniquement du nom et du déterminant qui le précède (on parle également de groupe nominal **minimal**) ;
 - **étendu**, c'est-à-dire composé du nom, de son déterminant et d'une ou plusieurs expansions du nom.
- Un groupe nominal peut occuper **toutes les fonctions** dans la phrase : sujet, complément d'objet, complément du nom, complément circonstanciel, etc.

Exemple

L'Écume des jours

« Il s'était enveloppé, [au **sortir** [du **bain**]], d'[une ample **serviette** [de **tissu** bouclé]] dont seuls [ses **jambes**] et [son **torse**] dépassaient. »

BORIS VIAN

groupe sujet, groupe verbal

Définition

- Une phrase verbale simple est constituée au minimum de deux groupes :
 - le **groupe sujet**, qui indique qui fait l'action exprimée par le verbe ;
 - le **groupe verbal**, qui exprime l'action que fait le sujet.

- Ces deux groupes sont **essentiels** : ils ne peuvent pas être supprimés sans rendre la phrase grammaticalement incorrecte.
- Pour délimiter un groupe verbal, on cherche d'abord le verbe puis ses **compléments**, c'est-à-dire tous les mots ou groupes de mots qui forment un « bloc » avec lui et ne peuvent pas être supprimés.

Exemple

Le Parapluie

« [Madame Oreille] [était économe]. »

GUY DE MAUPASSANT

Dans cette phrase, *Madame Oreille* est le groupe sujet ; *était économe* est le groupe verbal.

homonyme

Définition

- On appelle homonymes des mots qui **se prononcent** de la même façon mais qui n'ont pas le même **sens**.
- Parfois, deux homonymes **s'écrivent** aussi de la même façon (ex. *une somme d'argent, faire un somme*) : on dit alors qu'ils sont **homographes**.
- Deux **outils grammaticaux** peuvent être homonymes : dans ce cas, seule l'analyse de leur **classe grammaticale** permet de les distinguer. Par exemple, il ne faut pas confondre la préposition *à* et la forme du verbe *avoir, a* ; la conjonction *et* et la forme du verbe *être, est*.

Exemple

« [...] Eh bien, prenez le **car**.

– Il part quand ?

– Il part au **quart**.

– Mais le **quart** est passé.

– Eh bien, si le **car** est passé vous l'avez raté. »

RAYMOND DEVOS

imparfait de l'indicatif

Définition

- L'imparfait de l'indicatif situe les faits dans le **passé**.
- Pour conjuguer un verbe à l'imparfait, on emploie les **terminaisons** *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient*.

Remarque

Dans un récit au passé, c'est le temps que l'on emploie pour **décrire** ou pour exprimer des actions **inachevées**, qui durent.

Ex. :

Le Joueur de flûte de Hamelin

« Il y a bien des années, les gens de Hamelin furent tourmentés par une multitude innombrable de rats qui **venaient** du Nord par troupes si épaisses que la terre

en **était** toute noire, et qu'un charretier n'aurait pas osé faire traverser à ses chevaux un chemin où les animaux **défilaient**. »

PROSPER MÉRIMÉE

indicateur temporel

Définition

- Dans un récit, un indicateur temporel est un mot ou une expression qui permet de situer les événements dans une **chronologie**.
- On distingue :
 - les indicateurs **absolus** qui fournissent une datation précise ; Ex. : « **À la fin de l'après-midi du 29 septembre 1759**, le ciel noircit tout à coup dans la région de l'archipel Juan Fernandez. », Michel Tournier, *Vendredi ou la vie sauvage* ;
 - les indicateurs **relatifs** qui se réfèrent à un moment repère dans le récit. Ex. : « **D'heure en heure**, par les hublots de la cabine où il mettait le nez quelquefois, Tartarin vit le bleu du ciel pâlir ; **puis enfin, un matin** [...] il entendit avec bonheur chanter toutes les cloches de Marseille. », Alphonse Daudet, *Tartarin de Tarascon*.

Remarque

Les indicateurs temporels font partie des **connecteurs** qui structurent un texte.